

DESTINATAIRES :

Éric Scheer
 Préfecture (2 exemplaires)
 Site internet www.kunheim.fr
 DNA
 L'ALSACE
 Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 4 avril 2019

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 4 avril 2019, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 14 membres.
 Absents : Marie-Madeleine Jonas, Hélène Sieber, Nicolas Cordonnier.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2019

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2019, **est approuvé** à l'unanimité des conseillers présents.

2. Compte administratif et compte de gestion 2018 : approbation

Le compte administratif 2018 a été examiné en détail par la commission des finances réunie le 7 mars 2019. Ce document est en tout point conforme au compte de gestion présenté par la Trésorerie de Neuf-Brisach et fait apparaître les résultats suivants :

2018	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser
Dépenses	- 1 839 469,32 €	- 1 277 124,88 €	- 979 630,00 €
Recettes	+ 2 206 338,48 €	+ 3 321 416,17 €	+ 79 960,00 €
Résultat de la section	+ 366 869,16 €	+ 2 044 291,29 €	- 899 670,00 €
Résultat de l'exercice	+ 2 411 160,45 €		- 899 670,00 €
Solde reporté N-1	+ 0 €	- 1 231 878,13 €	
Solde de la section	+ 366 869,16 €	+ 2 044 291,29 €	- 899 670,00 €
Total par section	+ 366 869,16 €	+ 812 413,16 €	
Résultat de clôture	+ 1 179 282,32 €		- 899 670,00 €
Déficit d'investissement à couvrir		- 87 256,84	
Résultat à affecter	279 612,32 €		

Le conseil municipal, sous la présidence de Danièle Gault 1ère adjointe, **approuve** :

- ⇒ le compte administratif 2018 ainsi que le compte de gestion correspondant,
- ⇒ le virement de **87 256,84 €** à la section d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement résultant du report des restes à réaliser,
- ⇒ l'affectation du solde de l'excédent de fonctionnement de 279 612,32 € à la section de fonctionnement du budget principal.

3. Vote des taux des taxes ménages 2019

Le conseil municipal **décide de maintenir** en 2019 les taux des trois taxes à l'identique des taux votés en 2018 : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti. L'évolution des taux communaux depuis 2011 est la suivante :

Taxes	taux locaux			
année	2011	2016	2017	2018
habitation	6,41 %	6,60 %	6,93 %	7,07 %
foncier bâti	5,83 %	6,00 %	6,30 %	6,55 %
foncier non bâti	22,47 %	23,13 %	24,29 %	24,78 %

Comparaison des taux locaux (commune + com com) par rapport aux taux moyens départementaux et nationaux pour l'année 2017 :

année	2017				
	commune	CCPRB	total	département	national
habitation	6,93 %	8,11 %	15,04%	20,09 %	21,32 %
foncier bâti	6,30 %	0,04 %	6,34 %	12,08 %	17,64 %
foncier non bâti	24,29 %	2,09 %	26,38%	65,12 %	50,55 %

4. Vote du budget principal 2019

Le conseil municipal **approuve** à l'unanimité le budget 2019 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : **2 399 000 €**
- section d'investissement : **1 796 000 €.**

5. Zone centrale : validation de l'aménagement de la 1ère tranche de travaux et du plan de financement

Le conseil municipal **prend acte** du programme d'aménagement présenté par l'ATD- ADAUHR dans le cadre de la mission qui lui a été confiée.

Les principaux besoins recensés sont des stationnements en nombre suffisant pour permettre la desserte de plusieurs équipements publics, des arrêts-minute pour l'EHPAD, un accès pour les services d'urgence (pompiers, ambulances), la création d'un lieu de vie intergénérationnel avec mobilier adapté pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite (PMR).

Le coût prévisionnel des travaux, pour l'ensemble de la zone incluant l'aménagement de voirie de la rue Jules Verne, est estimé à 800 000 € HT. Le phasage difficile à définir à ce stade du projet et les difficultés de financement, du fait de la baisse des subventions, conduisent à reporter ce point.

6. Projet de fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen, et création du syndicat mixte des cours d'eau et canaux de la Plaine du Rhin

Par délibération du 28 juin 2018 le conseil municipal approuvait la fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen, les nouveaux statuts du Syndicat Mixte issu de cette fusion, et sa transformation concomitante en EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).

La procédure de labellisation en EPAGE n'ayant pas pu aboutir, les conseils municipaux ont été invités à redélibérer en excluant, à ce stade du projet, la transformation du syndicat mixte en EPAGE.

C'est pourquoi, le conseil municipal

- **approuve** le projet de périmètre de fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen au sein d'un nouveau syndicat mixte,
- **approuve** les statuts du syndicat mixte issu de la fusion, sous réserve de l'intervention de l'arrêté préfectoral correspondant,
- **désigne Joël Obrecht** en qualité de **délégué titulaire** et **Didier Weisheimer** en qualité de délégué suppléant.

7. Habitats de Haute Alsace : avis de la commune concernant la vente de 4 maisons

Le conseil municipal **émet un avis favorable** au projet de cession, par HHA, de 4 maisons rue des Mugnets.

8. Sortie scolaire à vélo : demande de participation communale

La quatrième édition de la sortie cyclo des élèves des classes bilingue CE2/CM1/CM2 et monolingue CM1/CM2 de l'école Jules Verne de Kunheim, se déroulera du 24 au 27 juin 2019 sur un parcours de 200 km à travers la Régio Bâle –Weil am Rhein – Freiburg.

Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants d'y participer, le conseil municipal **décide** d'allouer une subvention de 10,40 € par enfant et par nuitée, assortie de la mise à disposition d'un animateur périscolaire et du véhicule utilitaire communal.

9. Déclarations d'urbanisme

Joël Obrecht rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

la demande de permis d'aménager de :

- o **SOVIA** pour la création du lotissement des fleurs, rue des Lilas en zone UC.

les déclarations préalables déposées par :

- o **Bernard Orphée** pour une clôture, au 13, rue du Giessen,
- o **Jean-Claude Tritz** pour un carport et une fenêtre de toit, au 24, rue de Casteljaloux,
- o **Stéphane Libman** pour le prolongement de la toiture, au 12, rue des Violettes.

10. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

04.03.19	V. Laissus	Conseil d'école élémentaire
07.03.19	E. Scheer	COFIN
21.03.19	E. Scheer	CCCC SPV
22.03.19	M. Walter	CMJE
01.04.19	J.K.Ritzenthaler	Commission communication
04.04.19	J. Obrecht	Commission technique et urbanisme

Structures intercommunales

02.03.19	E. Scheer	Parc à grumes
11.03.19	E. Scheer	conseil communautaire
13.03.19	J.K.Ritzenthaler	déchèterie mobile
14.03.19	E. Scheer	SYMAPAK
14.03.19	J.K.Ritzenthaler	CCPRB réunion communication
25.03.19	E. Scheer	conseil communautaire
26.03.19	J.K.Ritzenthaler	CODIR Office du tourisme
04.04.19	E. Scheer	SCoT

11. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

- Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 19/02/19 au 28/03/19:

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	STIHLE SAV	MAINTENANCE CHAUFFAGE VENTILATION	4 670,00	5 604,00
3	ENT VIALIS	MOE - RUE DU RHIN	6 800,00	8 160,00
4	SETUI INFRASTRUCTURE	MOE ETUDE SECURITE RUE DU RHIN	3 400,00	4 080,00
5	ADAUHR	ASS MOE - ACCES ROSELIERE	8 337,50	10 005,00
6	VIVALE	SDS - VERIF CHAUFFAGE	1 035,23	1 242,28
7	2CI - CASPAR	TCK - 6 LISSES DE TENSION DOME	1 100,00	1 320,00
9	SPA	CONTRIBUTION FOURRIERE 2019	1 184,67	1 421,60
10	ALSACE MICRO SERVICES	EJV - ORDINATEUR	2 007,00	2 408,40

12. Divers

a) Calendrier :

- Cérémonie du **8 mai 2019 à 11 heures**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 23 mai 2019 à 20 heures 30**
- Festivités du Jumelage à Casteljaloux : **week-end de l'Ascension 2019**

b) Subvention exceptionnelle: le conseil municipal alloue une subvention exceptionnelle de 30 € à l'association Musique et Culture du Haut-Rhin, qui œuvre pour la pratique vivante et chorale en fournissant des outils pratiques et des aides pour promouvoir le chant en langue française, allemande et alsacienne et qui édite chaque année un nouveau CD ARIA et son livret d'accompagnement utilisés par les écoles primaires.

c) Cession de voiries par l'association foncière: La com com a émis un avis favorable à la rétrocession.

d) CPI Kunheim-Baltzenheim: Eric Scheer fait le point des effectifs du CPI. En réponse à la demande d'un sapeur-pompier volontaire, il **propose** au conseil d'actualiser, prochainement, la délibération de 1992 permettant une prise en charge partielle du coût du permis poids-lourds par la commune. Il **informe** le conseil que les 2 CPI Kunheim-Baltzenheim souhaitent renforcer leur collaboration.

Fait à Kunheim, le mercredi 10 avril 2019,
le maire,



Eric Scheer.